

**Les régions
françaises
face aux
transitions**



Enjeux écologiques
et dynamiques territoriales

Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne- Rhône-Alpes

Un moteur économique au cœur de l'Europe

Située au carrefour de l'Europe, entre la Suisse, l'Italie et l'axe rhodanien, la Région Auvergne-Rhône-Alpes bénéficie d'une position stratégique qui en fait un pôle majeur d'échanges économiques et logistiques. Avec une croissance démographique soutenue (+0,5 %/an), sa population se concentre autour de Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand et Saint-Étienne. Deuxième région la plus prospère de France, elle combine dynamisme économique et richesse territoriale. Son économie repose sur plusieurs secteurs majeurs :

► **Industrie et innovation :** première région industrielle française, elle regroupe plus de 520 000 emplois sur 55 000 sites. Ses filières d'excellence incluent la chimie (vallée de la chimie à Lyon), la microélectronique (Grenoble, CEA-Leti, STMicroelectronics), la plasturgie (Oyonnax) et la mécanique (vallée de l'Arve). L'industrie régionale représente 16 % de la valeur ajoutée industrielle nationale et s'engage fortement dans la transition énergétique, avec 80 % des acteurs de l'hydrogène nationaux implantés localement.

► **Technologies et recherche :** avec 8 universités, 44 grandes écoles et 13 pôles de compétitivité (Minalogic, Lyonbiopôle, Axelera...), la région

est un leader en R&D. Grenoble s'affirme comme capitale européenne des nanotechnologies. Le numérique emploie 150 000 personnes, et les dépenses en R&D atteignent 9,2 Mds€, plaçant la région au 2^e rang national.

► **Tourisme et montagne :** deuxième région touristique de France avec 21,2 Mds€ de consommation touristique (14 % du total national), Auvergne-Rhône-Alpes a enregistré 285 M de nuitées en 2024 (+3,2 %), dont plus d'un tiers dans les Alpes. Le tourisme hivernal (120 stations de ski) reste moteur, mais l'offre se diversifie vers le tourisme vert, thermal et patrimonial (Volcans d'Auvergne, Vercors, gastronomie). Le secteur pèse 8 % du PIB régional et mobilise près de 246 000 emplois.

69 710 km²

12 départements

8,1 M d'habitants

(+7,3 % depuis 2010)

116 hab./km²

(9^e rang)

3,8 M d'actifs

(+4,4 % d'emplois depuis 2010)

10,3 % de chômage (12,1 % FR)

12,7 % sous le seuil de pauvreté (14,6 % FR)

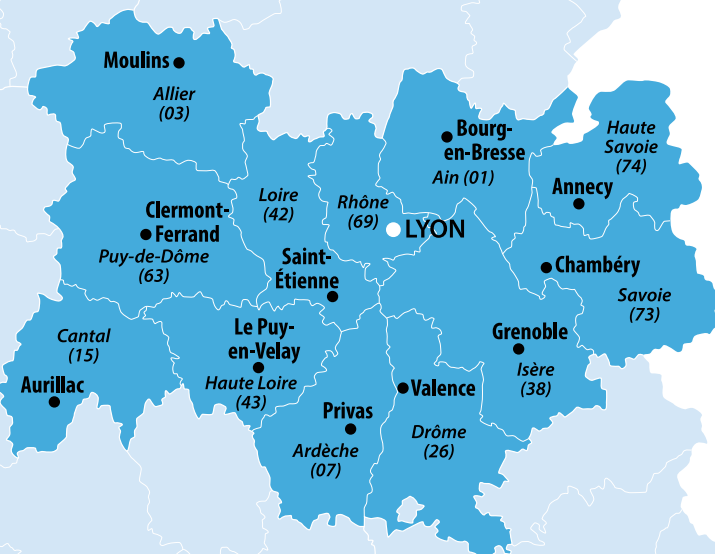
763 117 entreprises en 2022 (12,9 % du total FR)

11,6 % du PIB national (2^e rang)

7 682 hectares consommés entre 2021 et 2023 (-24,6 % par rapport à la période 2011-2013)

Sources :

- Insee, RP 1968-2021
- Insee, SIDE, 2020-2022
- Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi, 2020
- Portail de l'artificialisation des sols, Cerema, Fichiers fonciers 2011-2024





Environnement

Données clés et évolutions

► **Risques naturels**: région la plus montagneuse de France, AURA est particulièrement exposée à la fonte des glaciers et à la baisse de l'enneigement. Les glaciers alpins ont perdu 70 % de leur volume depuis 1850, dont 10 à 20 % depuis 1980. Tous sont menacés de disparition, et les zones de moyenne montagne pourraient être quasi dépourvues de neige d'ici 2100.¹

► **Ressource en eau**: 48 % des masses d'eau régionales sont en bon état écologique, pour un objectif de 75 % d'ici 2027 fixé par les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux.²

► **Biodiversité** : 30 % des vertébrés terrestres sont menacés (contre 27 % au niveau national).

Les amphibiens sont les plus touchés. Quatre oiseaux nicheurs et deux mammifères terrestres ont disparu ces dernières décennies.³

► **Espaces naturels**: la région abrite 20 % des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1 de France métropolitaine. Les aires protégées représentent 35 % de sa surface continentale, dont 3,1 % en protection forte.⁴

► **Qualité de l'air**: Entre 2007 et 2024, les concentrations en particules fines ont chuté de 67 % (PM2,5) et 51 % (PM10), celles en dioxyde d'azote de 55 %. La pollution aux PFAS et sa mesure deviennent un enjeu émergent dans la région.⁵

SCÉNARIO +4 °C EN FRANCE À L'HORIZON 2100 : QUELLES ÉVOLUTIONS ATTENDUES ?

Période de référence: 1976-2005



+4,2 °C
en moyenne en été⁶



+29 nuits
de plus de 20°C par an⁶



+11 %
de précipitations quotidiennes remarquables⁶



-22 %
de précipitations en été⁶



-80 à -90 %
de perte de l'épaisseur du manteau neigeux
avec une forte réduction de la durée de
l'enneigement¹

Exemple de leviers mobilisés

► Investissement de 15 M€ mobilisés dans le cadre du **Plan Tourisme régional 2022-2028** pour 28 «**Territoires Région Montagne été / hiver**» avec une aide à la diversification de l'offre touristique au-delà du ski grâce à un financement couvrant jusqu'à 40 % des investissements, visant la transition vers un tourisme durable estival et intersaisonnier.

Sources

¹ Auvergne-Rhône-Alpes: Les glaciers en danger (Réseau Action Climat, 2024)

² La planification écologique en Auvergne-Rhône-Alpes, Feuille de route 2024-2030 (2024)

³ Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes (2025)

⁴ Indicateurs espaces, Inventaire National du Patrimoine Naturel

⁵ Rapport annuel 2024 (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, 2025)

⁶ Climatdiag (Météo-France, 2024)



Énergie

Données clés et évolutions

► **Production énergétique:** en 2023, la région produit 137 083 GWh d'énergie, dominée par le nucléaire (61 %), ce qui en fait la première région productrice d'électricité en France, avec 26 % de la production nationale d'origine nucléaire.

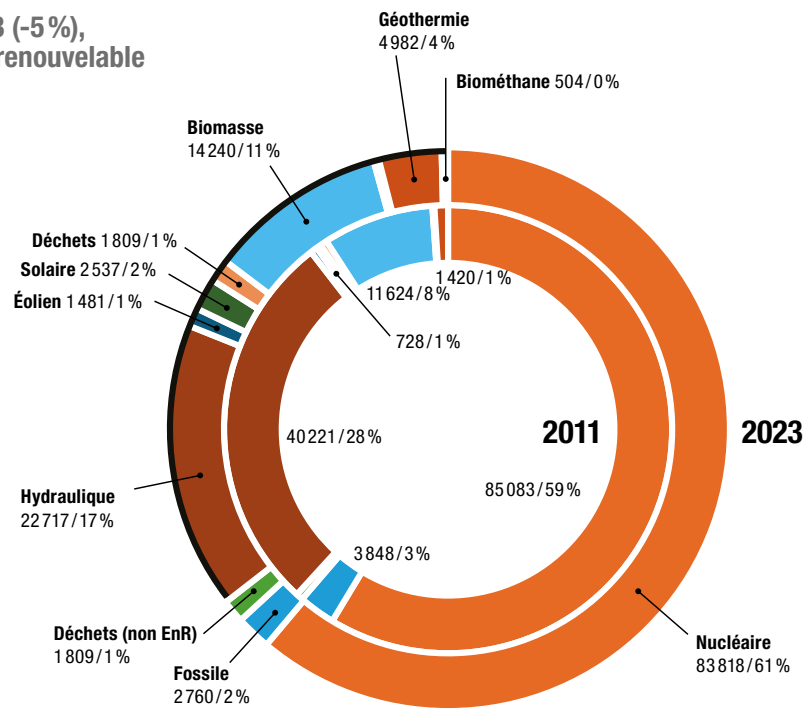
► **Énergies renouvelables:** la production d'énergies renouvelables atteint 48 697 GWh, soit 36 % de la production régionale. L'hydroélectricité en constitue la part principale (85 %), en forte hausse

par rapport à 2011 (+22 %). Les autres sources (solaire, éolien, biogaz, déchets, biomasse) ont plus que triplé depuis 2011.

► **Consommation:** la consommation finale (incluant la branche énergie) s'élève à 203 603 GWh, poursuivant la baisse amorcée depuis 2005 (-17 %). En 2023, les énergies renouvelables couvrent 24% de cette consommation.

MIX ÉNERGÉTIQUE DE PRODUCTION EN 2011 ET 2023 (GWH)

➤ 137 TWh produits en 2023 (-5%), dont 49 TWh de production renouvelable



Exemple de leviers mobilisés

► Déploiement du projet **Zero Emission Valley** co-piloté par **HYmpulsion** (Région, ENGIE, Michelin, Banque des Territoires, Crédit Agricole) avec un réseau de 15 stations hydrogène, 2 électrolyseurs, 400 véhicules utilitaires hydrogène et 80 véhicules lourds dont 50 autocars régionaux rétrofités, accompagné d'une offre de subventions à l'acquisition pour 400 véhicules professionnels (depuis 2023).

Sources

Production d'énergie par filière – ORCAE 26-05-2025

Dernière année consolidée disponible : 2023



Émissions de gaz à effet de serre

Données clés et évolutions

► **Émissions régionales** : entre 2015 et 2023, les émissions de gaz à effet de serre (GES), gaz fluorés inclus, ont diminué de 16 %, pour atteindre 46 050 ktéq CO₂ en 2023. Cette baisse est portée principalement par les secteurs résidentiel et tertiaire, dont les émissions ont chuté de 31 %.

► **Transports** : premier secteur émetteur (33 % des GES), le transport affiche un recul de 10 % depuis 2015, après une hausse continue entre 1990 et 2015. La région est la première de France pour le transport routier de marchandises par

poids lourds, avec près de 32 Mds de tonnes-kilomètres en 2021.

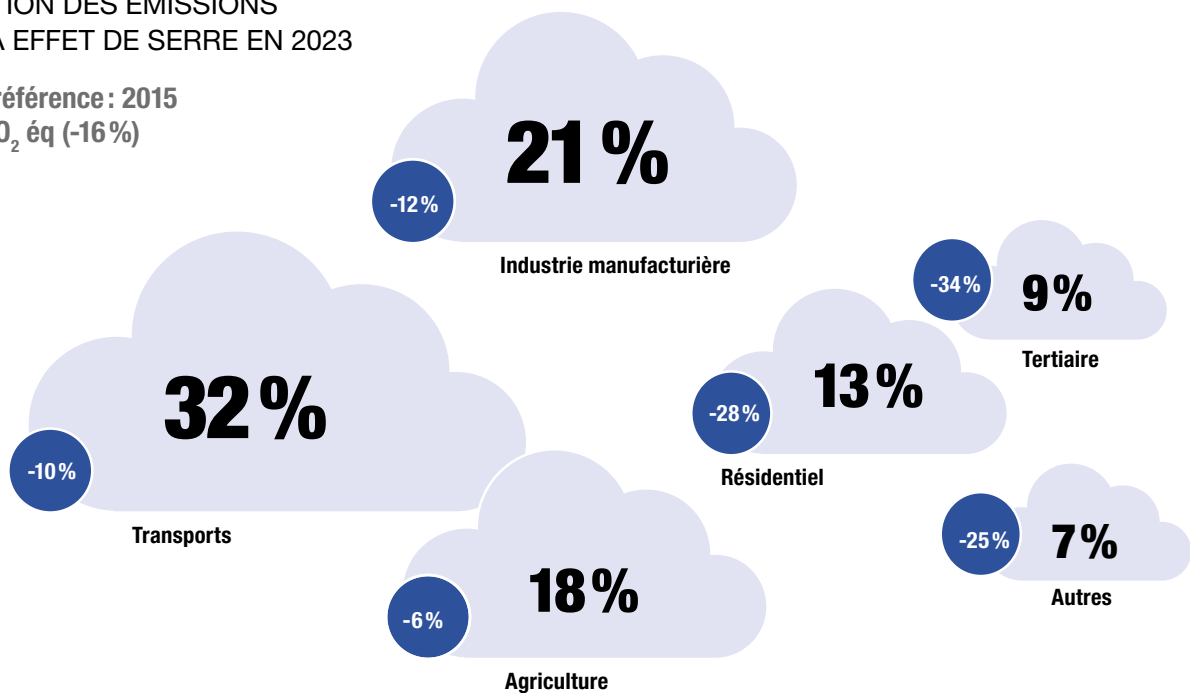
► **Industrie** : deuxième secteur émetteur (21 %), l'industrie enregistre une baisse de 12 %, principalement grâce à la réduction des émissions liées à l'usage des produits pétroliers et de l'électricité, divisées par deux sur la période.

► **Agriculture** : le secteur agricole représente 18 % des émissions de GES, bien qu'il ne pèse que 2 % de la consommation énergétique régionale.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2023

Année de référence : 2015

↳ 46 Mt CO₂ éq (-16%)



Exemple de leviers mobilisés

► Lancement du projet **Rhône Décarbonation**, porté par GRTgaz, Vicat, Kerneos et Hynamics, visant à capturer 1,2 Mt CO₂ depuis les cimenteries Vicat de Montalieu-Vercieu et Bouvesse, via la création d'une chaîne de captage, transport, liquéfaction et chargement de CO₂ le long de la vallée du Rhône (environ 300 km de pipeline), pour un investissement estimé entre 1 et 1,5 Md€, avec une mise en service prévue en 2030 (concertation publique depuis mars 2025).

Source

ORCAE, 2023

Dernière année consolidée disponible : 2023



Aménagement et mobilité

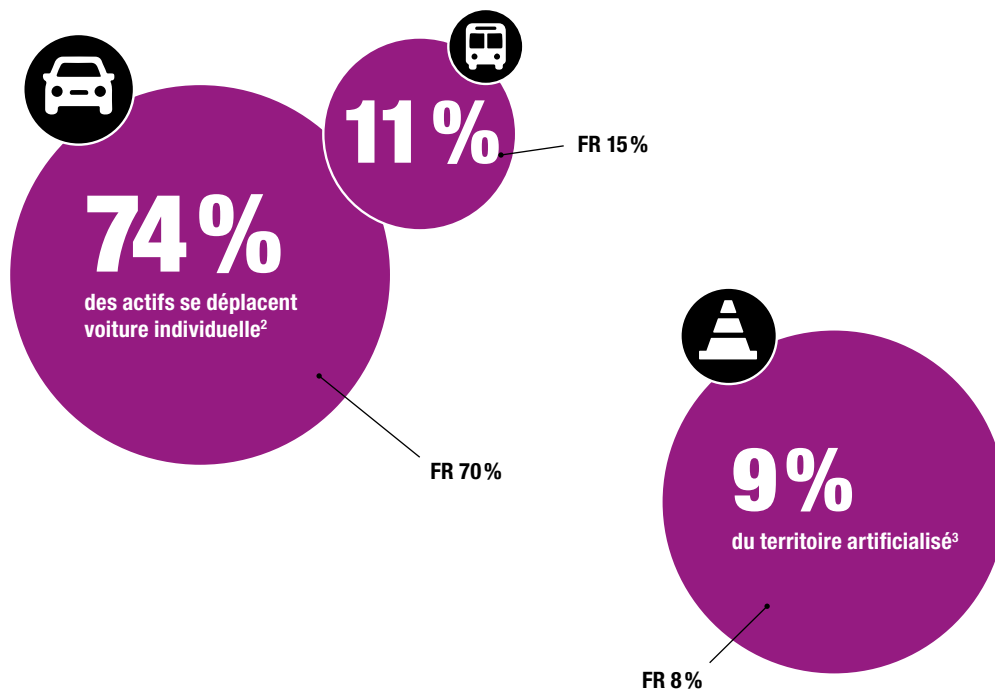
Données clés et évolutions

► **Espaces consommés** : entre 2011 et 2020, 28 270 ha d'espaces agricoles, naturels ou forestiers ont été artificialisés, majoritairement pour l'habitat (66 %) et les activités économiques (22 %).¹

► **Mobilités** : en 2020, 74,5 % des actifs utilisent la voiture pour leurs trajets domicile-travail (contre 63 % au national). À l'inverse, 10 % recourent à la marche ou au vélo, le taux le plus élevé après l'Île-de-France.²

► **Transports collectifs** : 11 % des trajets domicile-travail s'effectuent en transports en commun.²

► **Mobilités douces** : le schéma régional prévoit 2 712 km de véloroutes, dont 77 % sont déjà réalisés (834 km en site propre, 1 265 km en site partagé). La région vise la création de 1 000 km de voies vertes supplémentaires d'ici 2028.⁴



Exemple de leviers mobilisés

► Signature d'une convention de financement de 440 M€ entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Banque des Territoires pour l'acquisition de 71 nouvelles rames électriques dans le cadre de la stratégie « **Mobilités positives – Cap 2035** », visant à augmenter l'offre TER, développer les services express régionaux (SERM) et renforcer la décarbonation des transports du quotidien (depuis juillet 2025).

Sources

¹ Suivi de la consommation d'espaces NAF (ministère du Développement Durable, 2022)

² Tableau de bord des mobilités durables (ministère du Développement Durable, 2024)

³ Enquêtes Teruti 2022-2023-2024 (Agreste, 2025)

⁴ Schémas régionaux des véloroutes (Vélo & Territoires, 2023)



Dynamiques de coopération

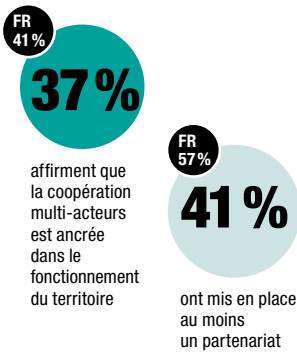
► **Pratiques de coopération:** Auvergne-Rhône-Alpes se distingue par une culture partenariale équilibrée, avec 98 % des associations et 41 % des entreprises qui y développent au moins un partenariat. Les associations coopèrent principalement avec les acteurs publics locaux (84 %), tandis que les entreprises privilégient les établissements scolaires (31 %), les acteurs publics nationaux (29 %) et les collectifs d'entreprises (24 %).^{1,2}

► **Ancrage territorial:** les coopérations sont massivement ancrées à l'échelle régionale, avec les taux les plus élevés de France métropolitaine. 67 % des entreprises et 54 % des associations privilégient ce niveau.^{1,2}

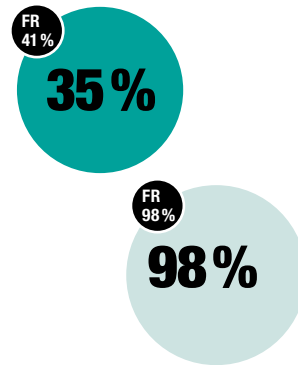
► **Modalités de partenariat:** les entreprises se distinguent par leur engagement dans des coopérations autour de pratiques responsables (71 %, contre 54 % au niveau national) et dans le mécénat (52 %, contre 24 %). Les thématiques les plus investies sont l'environnement (59 %), les mobilités (59 %, contre 23 % au niveau national, soit le taux le plus élevé de France), et la transition énergétique (54 %, contre 32 %).^{1,2}

PERCEPTION DES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

Entreprises¹



Structures d'intérêt général²

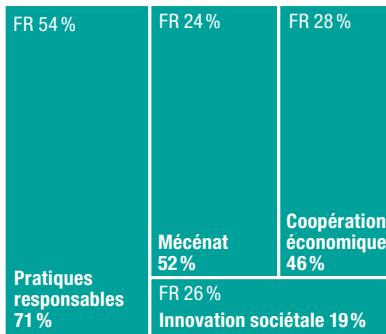


L'Auvergne-Rhône-Alpes se caractérise par un **écosystème mature, fondé sur une forte culture de la responsabilité sociétale et de l'excellence environnementale**, porté par des structures comme Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE), ou Anciela qui accompagne les engagements citoyens pour une société plus écologique et solidaire.

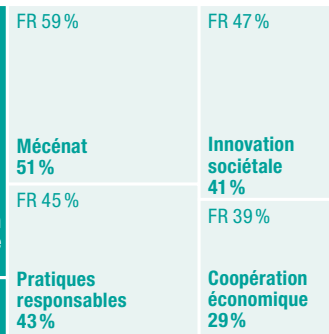
Les entreprises y jouent un rôle moteur dans les coopérations liées à la transition écologique, soutenues par des partenariats solides avec le milieu académique, qui constitue un levier structurant pour le territoire.

PRATIQUES PARTENARIALES

Entreprises¹



Structures d'intérêt général²



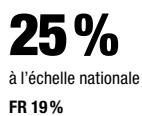
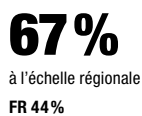
Sources

¹ Étude IMPACT – Entreprise – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, mai 2021

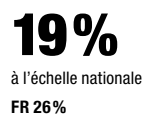
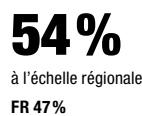
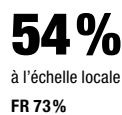
² Étude IMPACT – Associations – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, septembre 2021

ANCRAGE TERRITORIAL

Entreprises¹



Structures d'intérêt général²



Des exemples de coopérations multi-acteurs en Auvergne-Rhône-Alpes

Tenerdis Régional



Tenerdis est un pôle de compétitivité régional qui rassemble 278 acteurs publics et privés engagés dans la transition énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes. Il favorise la coopération entre entreprises, laboratoires, collectivités et start-ups à travers des projets innovants comme HyWay (hydrogène vert). Tenerdis organise également des ateliers, appels à projets et groupes thématiques pour soutenir l'innovation collaborative sur le territoire.

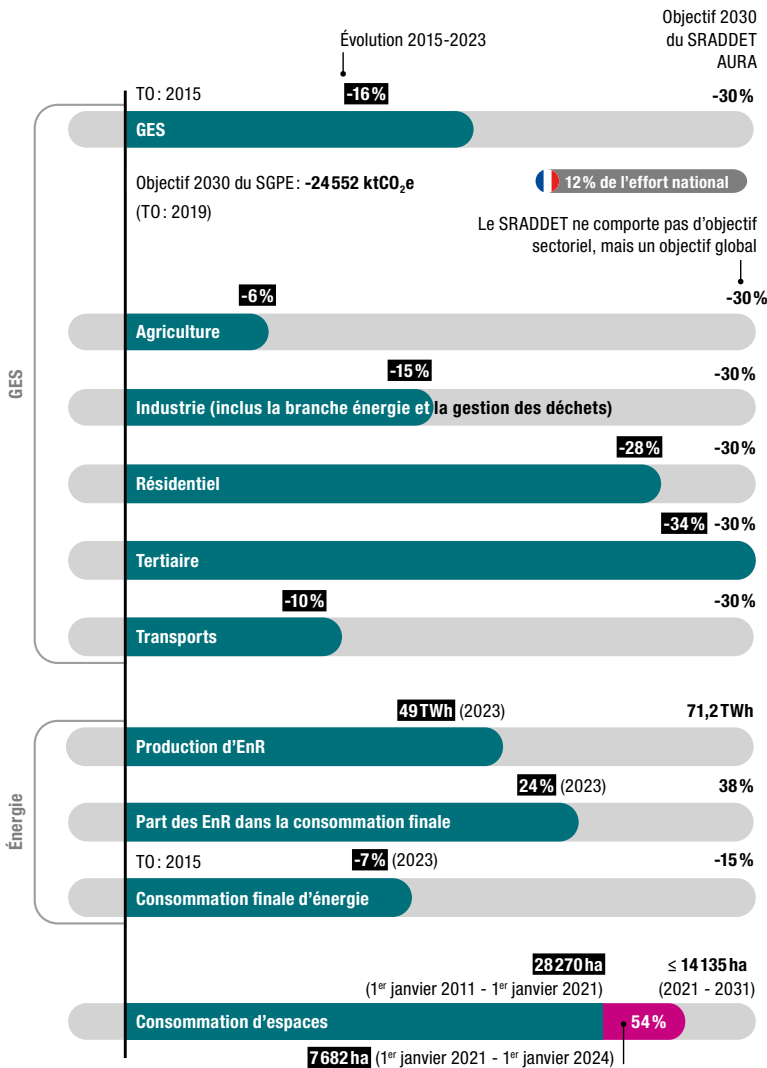
CoopaWatt Régional



CoopaWatt est une structure d'ingénierie citoyenne qui accompagne les territoires dans la création de projets d'énergies renouvelables portés collectivement. Elle soutient la coopération entre collectivités, habitants et acteurs privés à travers des initiatives comme Centrales Villageoises. CoopaWatt organise des temps de formation et de co-construction pour structurer localement une gouvernance partagée de l'énergie.



OBJECTIFS ET ÉVOLUTIONS



i

Les données présentées ci-dessous sont issues de méthodologies qui ont évolué depuis l'établissement des objectifs initiaux du SRADEET. Les comparaisons entre les objectifs fixés et les trajectoires réalisées doivent donc être interprétées avec précaution.

Cette présentation vise avant tout à fournir des ordres de grandeur et des repères d'évolution, plutôt qu'une comparaison strictement quantitative entre les différentes périodes.

Pour une analyse précise des écarts aux objectifs, il convient de se référer aux données homogénéisées selon la méthodologie actuellement en vigueur.

Défis régionaux majeurs

► **Adaptation de la montagne au changement climatique:** Renforcer la résilience des stations de montagne dans les Alpes et le Massif central (Vercors, Aravis, Sancy) en diversifiant les modèles économiques au-delà du ski alpin, en restaurant les écosystèmes montagnards et en préservant les ressources en eau et en biodiversité d'altitude.

► **Décarbonation de l'industrie lourde:** Accompagner la transformation des grands pôles industriels (chimie, métallurgie, production d'énergie) situés entre le bassin lyonnais, la vallée de la chimie, le sillon rhodanien (Saint-Fons, Pierre-Bénite, Feyzin) et le bassin de la Loire vers des procédés bas-carbone, en soutenant l'innovation et l'efficacité énergétique.

► **Développement de la filière hydrogène:** Structurer une filière hydrogène régionale autour des projets de production et d'usage à Lyon, Chambéry et Grenoble (notamment avec les pôles de compétitivité Tenerrdis et Axelera et de la structure HYmpulsion), pour décarboner les mobilités lourdes et l'industrie.

► **Déploiement de l'hydroélectricité et du solaire en territoire rural:** Optimiser le potentiel hydroélectrique existant dans les vallées alpines (Maurienne, Tarentaise, Oisans) tout en développant les projets photovoltaïques sur les friches industrielles et agricoles du centre et sud de la région (Allier, Ardèche, Haute-Loire).

► **Développement des mobilités durables:** Réduire les émissions liées au transport en renforçant l'offre ferroviaire (RER métropolitains, lignes TER), les transports collectifs propres et les aménagements cyclables.

► **Prévention des risques naturels dans les massifs et piémonts:** Renforcer la résilience face aux inondations, incendies et éboulements dans les zones sensibles (Cévennes ardéchoises, Alpes du Nord, Drôme provençale), via des politiques de gestion forestière durable et des dispositifs d'alerte adaptés.

Focus

Les membres du Pacte mondial de l'ONU - Réseau France en Auvergne-Rhône-Alpes s'engagent pour répondre aux enjeux du territoire

Chamrousse, station pionnière de l'adaptation au changement climatique



Face à la diminution de l'enneigement liée au réchauffement climatique, la station de

Chamrousse diversifie son offre en développant un tourisme toute l'année: randonnées, VTT, activités de bien-être, événements culturels et sportifs. Cette stratégie permet de réduire la dépendance exclusive aux sports d'hiver.

▶ Objectifs

- ▶ Adapter le modèle économique de la station aux évolutions climatiques.
- ▶ Maintenir l'attractivité touristique et préserver les emplois locaux.
- ▶ Promouvoir un tourisme durable et respectueux de l'environnement montagnard.

▶ Partenaires

- ▶ Commune et Office du tourisme de Chamrousse.
- ▶ Partenaires publics (collectivités territoriales, Région Auvergne-Rhône-Alpes).
- ▶ Acteurs économiques et associatifs locaux (hébergeurs, commerçants, associations sportives).

Renault Trucks électrifie sa logistique inter-usines et mise sur les énergies renouvelables



Acteur majeur de la décarbonation du transport, Renault Trucks accélère son action en électrifiant ses propres flux logistiques entre ses différents sites de production. Sur son site industriel

de Bourg-en-Bresse, un projet d'installation de 17 hectares d'ombrières photovoltaïques (22 Mwc), l'un des plus grands de France, produira de l'électricité renouvelable à horizon 2026.

▶ Objectifs

- ▶ Développer une logistique inter-usines bas-carbone.
- ▶ Valoriser le potentiel solaire pour l'autoconsommation industrielle.
- ▶ Réduire la dépendance aux énergies fossiles et soutenir la neutralité carbone 2040.

▶ Chiffres clés

- ▶ Production équivalente à la consommation de 17 500 habitants.
- ▶ 30 % de l'énergie autoconsommée sur le site.
- ▶ -26 % d'émissions de CO₂ (scopes 1 et 2 depuis 2019).

▶ Partenaires

- ▶ Renault Trucks, TotalEnergies, Dupessey&Co, Transports Chazot.

Coordination

Simon Luck

Conception et rédaction

Flora Queray

Rédaction

Virginie Hugues

Contributeurs

Diana Canal
Antoine Charlot
Anne Laurence
Caroline Ligorio
Lila Singh

Graphisme et mise en page

La Mécanique du Sens

Publication réalisée avec le soutien de :



Mars 2026

Les territoires français présentent une grande diversité de contextes géographiques, sociaux, économiques et environnementaux, qui implique des défis différenciés et des leviers spécifiques qui s'imposent aux acteurs, qu'ils soient publics ou privés. Parce que les réponses ne peuvent être uniformes, les stratégies de transition des collectivités et administrations, des entreprises, des associations ou encore des acteurs académiques, requièrent une adaptation fine aux réalités locales, tout en maintenant une cohérence globale avec les objectifs nationaux et européens.

C'est dans cette perspective que le Comité 21 et le Pacte mondial de l'ONU - Réseau France ont conçu la présente étude sur les enjeux écologiques et les dynamiques de coopération des régions de France métropolitaine. En combinant données scientifiques, éléments de prospective, et enquêtes statistiques, elle offre un panorama des défis à relever, fournit des données objectives pour en saisir l'ampleur et met en valeur les solutions déjà mises en œuvre. Elle permet un échange de vues avec les acteurs régionaux sur les actions à prioriser.

C'est donc à la fois un outil d'appropriation des problématiques, de dialogue multi-acteurs, et de mise en mouvement, en cohérence avec les besoins et les spécificités des territoires.



Pacte Mondial
Réseau France



Publication de l'Alliance Pacte mondial de l'ONU - Réseau France - Comité 21 - Mars 2026 - Réalisée avec le soutien de




MINISTÈRE
DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET
DE LA DÉCENTRALISATION
Logement, Transports,
Ruralité, Ville
*Liberté
Égalité
Fraternité*

